

sition tranquille où il ne s'occupera que de rendre sa famille heureuse, et de remplir honorablement les devoirs qu'on lui aura confiés, recouvrera le respect et les sympathies publiques, lorsqu'il aura laissé depuis quelque temps la vie politique, car alors on ne verra plus en lui que les nombreuses qualités qui le rendent estimable dans la vie privée et les talents qui le mettent en état de remplir de hautes et honorables fonctions.

Québec, 25 novembre 1871.

De ce que j'ai vu et entendu, je conclus que la nouvelle Chambre est bien supérieure à l'autre et peut avec raison inspirer de belles espérances à ceux qui ont à cœur l'honneur et le progrès du Bas-Canada. Il y a là des gens qui pensent, qui parlent et comprennent, assez d'hommes capables et indépendants pour forcer les partis à travailler dans l'intérêt du pays et faire disparaître le règne des médiocrités, des ambitions déplacées et des talents dévoyés. Honneur aux comités qui ont compris qu'il était temps de faire appel à toutes les forces du pays, de donner à la jeunesse la part qui lui appartient!

On se croirait revenu à cette époque brillante de 1854, où tant de jeunes gens distingués donnaient de la vie aux discussions, soulevaient la poussière de l'arène politique. Autrefois c'étaient les Loranger, les Turcotte, les Dorion, les Chauveau, les Papin, les Sicotte, les Morin, les La Bergerie; aujourd'hui ce sont les Chapleau, les Trudel, les Gérin, les Laurier, les Gill, les Cassidy, les Marchand, les Bacnand, et plusieurs autres qui ne tarderont pas à se manifester. Sans doute il en reste trop en dehors qui devaient être dedans; mais enfin cela viendra; le peuple paraît en bonne veine; continuons de réveiller chez lui le sentiment national, le souvenir de ses anciennes gloires! Qu'il se rappelle le temps où il allait prendre chez eux les jeunes gens de talent pour les mettre à sa tête. Est-il mieux depuis qu'il reçoit quelque chose en échange de son vote? Est-il plus riche, plus nombreux et plus heureux depuis qu'il préfère les candidats qui ont de l'argent à ceux qui ont du patriotisme et du talent?

Aujourd'hui que nous avons là, béant devant nous, le vide que l'émigration a fait depuis vingt ans au sein de notre population, quelles raisons nous avons de rallier toutes nos forces autour du drapeau national!

Québec, 26 novembre 1871.

Les suggestions que j'avais faites pour mettre la question d'industrie devant la Chambre locale ne sont pas tombées dans le vide. M. Gendron, député de Bagot, vient de donner avis que mercredi il fera motion qu'un comité soit nommé pour s'enquérir des meilleurs moyens de promouvoir l'industrie dans le Bas-Canada. Une motion semblable avait été préparée et remise entre les mains de MM. Chapleau et Laurier, qui devaient unir leur éloquence pour la faire triompher et se faire l'écho puissant du Bas-Canada, mais M. Gendron a été plus prompt. Elle est d'ailleurs entre bonnes mains, et sera supportée par les membres les plus brillants des deux côtés de la Chambre.

Il est bon de dire en passant que des remarques faites par l'un de nos correspondants, il ne faut pas conclure que le journal ne reconnaît pas le mérite de M. Gendron. Avouons franchement, sans nous laisser influencer par aucune considération politique, que le rôle de M. Gendron, sans être aussi brillant que beaucoup d'autres, est cependant utile. Ce que j'ai vu et entendu me fait croire que M. Gendron travaille beaucoup, se donne de la peine dans les comités et fait d'excellentes suggestions; mais bien entendu je n'approuve pas *personnellement* la position qu'il prend sur certaines questions. Je pourrais faire les mêmes éloges à deux ou trois membres de l'opposition, qui ne parlent pas plus souvent que M. Gendron, et personne ne m'en blâmerait. Il ne faut pas exagérer l'influence de tous ceux qui parlent en Chambre, et la valeur de leurs services. Faire une couple de discours plus ou moins insignifiants et passer le reste du temps dans le cabinet de la pipe, n'est pas précisément l'idéal. De bonnes idées émises dans la conversation ou dans les comités font souvent plus d'effet.

Je viens d'entendre parler M. Robert, membre pour Rouville, dont le grand tort, à mes yeux, est d'avoir vaincu un adversaire si capable, M. Rainville. Je suis cependant obligé de dire qu'il a parlé avec beaucoup d'esprit. Il a trouvé moyen de dire avec délicatesse, au Dr. Larue, de Portneuf, qu'il était plus médecin qu'agriculteur. Je suis certain, maintenant, que M. Robert, aura assez d'esprit pour donner sa place à M. Rainville.

Le projet du Dr. Larue, pour promouvoir le progrès de l'agriculture dénote cependant qu'on peut être bon agriculteur et bon médecin en même temps; il renferme des

suggestions dont on saura profiter. Nous pourrions en dire autant du projet soumis par M. Dorion, membre pour Richelieu, en faveur de la colonisation et de l'agriculture. Nous parlerons de ces deux mesures, une autre fois.

Le gouvernement va se dépêcher d'expédier ses nombreuses mesures et de clore la session afin de s'éviter des embarras qu'il ne pourrait manquer d'avoir avec une Chambre composée comme elle l'est. C'est une Chambre à causer des surprises désagréables à un gouvernement; car elle veut travailler; or, le gouvernement n'ayant rien à lui faire faire, elle est capable de demander de l'ouvrage à l'opposition, qui, tous les jours grossit son programme.

Les bills de M. Fournier, sur l'abolition du Conseil Législatif, les élections contestées et la répression des fraudes électorales ne peuvent manquer de provoquer des discussions irritantes et des votes dangereux. Ce bill des élections contestées, par exemple, comment repousser cela?

Certaines motions au sujet du Chemin de fer du Nord, vont soulever, dit-on, des débats orageux; on parle même de certains procédés extraordinaires qui seraient adoptés contre l'hon. M. Cauchon.

Un mot cruel de M. Gérin à propos du Conseil Législatif. M. Fraser, le rencontre l'autre jour dans les corridors de la Chambre, et lui adresse cette question:

—Eh bien! Gérin, que dites-vous de mon bill pour empêcher l'exposition publique des personnes infirmes?

—Je pense, M. Fraser, répond notre ami, que vous faites bien, cela nous évitera le trouble d'abolir le Conseil Législatif.

Je dois dire que les bons mots ne manquent pas dans la Chambre, il s'en fait dans tous les coins, dans certain bureau, en particulier, où l'on rencontre souvent Montpetit, Faucher, Gérin, Chapleau, DeCelles. J'en ai recueilli quelques-uns que je communiquerai aux lecteurs de l'*Opinion Publique*, une autre fois.

Je vois que tout le monde partage mon opinion sur la position malheureuse, prise par MM. Malhiot, Méthot et de Beaujeu sur la question du double mandat. Il ne s'agit pas de gouvernement ou d'opposition, il s'agit ici d'honneur, de principe et de dignité personnelle, de respect de soi-même et des autres. Comment, on vient devant le peuple, on lui demande ses suffrages en promettant de combattre telle ou telle mesure, et lorsqu'on est devant la Chambre, on donne un pareil soufflet à son passé, on se moque ainsi de convictions qu'on a données au peuple! On dit qu'il n'y a pas assez d'esprit public dans la population; comment veut-on qu'elle en ait, lorsque ceux qui doivent la diriger lui donnent de pareils exemples? Il faut que cela finisse, que le peuple marque d'une croix noire ces défaillances, ces conversions, afin de s'en souvenir dans les élections; il faut qu'on comprenne qu'il y a quelque chose au-dessus des intérêts de parti. MM. Chapleau et Gérin ont compris cela, et cependant ils avaient beaucoup plus de raisons que bien d'autres de ne pas voter contre le gouvernement sur cette question.

Il y a plusieurs projets d'organisation politique dans l'air. Chose singulière! Il se produit dans les deux partis un mouvement qui a pour base les mêmes idées, le même désir de faire une réaction dans la situation matérielle du Bas-Canada. On dirait deux Colonnes d'armée marchant dans la même direction, sous l'empire du même sentiment, sans le savoir; se rencontreront-elles? Pourquoi pas? Il n'y a qu'un obstacle à la jonction, un seul. Dans tous les cas, qu'on prenne des chemins différents, si l'on veut, pourvu qu'on marche vers le même but: la résurrection du Bas-Canada!

M. Holton n'est pas aussi doux qu'il paraît: M. Chauveau a eu raison de lui dire l'autre jour, que l'honorable membre avait toujours eu, même dans ses plus grandes colères, un côté de la figure souriant, mais que dans le moment un côté ne valait pas mieux que l'autre. M. Holton avait dit qu'il était décidé à rendre dent pour dent, œil pour œil; il tient promesse. M. Cartier l'ayant interrompu brusquement l'autre jour, il dit, lorsque son tour de parler fut arrivé, qu'il regretait ce que l'hon. membre de Montréal fut parti avant d'avoir reçu une réponse à ses paroles impudentes. M. Chauveau l'ayant rappelé à l'ordre, il répéta avec plus de force ce qu'il avait dit et continua. M. Holton donne toujours, lorsqu'il se lève maintenant, quelques rudes coups de marteau; il a du nerf, mais généralement il ne se soutient pas; on dirait qu'il diminue à mesure qu'il est forcé d'improviser d'avantage. C'est dans tous les cas une grosse machine de guerre, une puissante batterie.

UNE BELLE FÊTE, M. L'ABBÉ PAQUET.

J'ai eu le plaisir d'assister à la célébration de la fête de Ste. Cécile par l'Union Musicale de Québec. On sait que cette société fait bien les choses, qu'elle est conduite par des hommes dévoués, des artistes distingués. Elle compte dans ses annales de brillants succès et a beaucoup contribué à répandre dans Québec le goût de la musique.

J'ai entendu M. l'abbé Paquet: c'est lui qui faisait le discours de circonstance; évidemment j'étais pour tous les bonheurs, depuis si longtemps que je désirais celui là.

Quelle belle organisation! Quelque chose de Chapleau de Laurier et de notre célèbre M. Colin dans l'extérieur, teint pâle et maladif, physionomie intéressante empreinte de modestie et de vertu, peu de chair, beaucoup de nerf, les yeux de Lacordaire, la pensée en permanence, une âme qui dévore son enveloppe, un instrument qui résonne comme les harpes éoliennes au moindre souffle; la voix que doivent prendre les anges quand ils parlent aux hommes. Théologien, philosophe et orateur et... trente ans à peine! mais trente années doublées par l'étude et la méditation.

L. O. DAVID.

CORRESPONDANCE DE MANITOBA.

WINNIPEG, 6 novembre 1871.

S'il vous plaît, M. le Rédacteur, une toute petite place pour une correspondance de Manitoba. Elle vient de loin et elle demande un abri dans les colonnes de votre journal, elle vous demande "à couvert" comme disent nos mendiants du pays. Si vous demandez ce que cette mandiante peut avoir à conter, si elle peut vous annoncer quelques jolies choses pour payer son hospitalité; elle vous dira que presque tout son mérite est de venir de bien loin, de ces contrées lointaines qui forment maintenant ce qu'on appelle la Province de Manitoba, contrée bien prosaïque depuis que la chasse au buffalo est passée de mode. C'est maintenant autre chose, on se mêle de politique. Tout le monde ici a plus ou moins ses prétentions de ce côté. Et puis, comme c'est un fait assez bien établi que la politique n'a pas toujours le pouvoir de désennuyer, c'est parfois souverainement embêtant; excepté cependant quand nous avons le luxe d'une Raid Féniennne ou d'un Mass Meeting tel que celui de samedi dernier. Je ne vous parlerai pas de l'invasion féniennne, car ce sera de l'histoire ancienne quand vous recevrez cette correspondance—qu'il me suffise de dire que le général O'Neil va être obligé de rêver un autre siège pour sa future République Irlandaise.—Canadiens et Métis-Français ont montré que quand la patrie était menacée, ils savaient faire leurs griefs pour voler à sa défense. Et de plus ils n'ont pas choisi le poste le moins dangereux, car ils sont tous partis pour le front comme éclaireurs.

Cependant, Monsieur le Rédacteur, un évènement qui laisse bien en arrière les faits d'armes d'O'Neil c'est le Meeting Monstre qui devait avoir lieu à Winnipeg, samedi dernier. Au moins mille personnes devaient se trouver à cette assemblée—toute le monde était sur le qui-vive, le fameux Shultz depuis si longtemps endormi au son des quelques milliers d'écus que le Gouvernement Fédéral lui avait accordés, comme prix de sa loyauté, devait reparaitre sur la scène plus rayonnant que jamais et assumer son ancien rôle d'agitateur. Il avait eu, m'a-t-on dit, un sommeil agité, d'horribles cauchemars avaient pris la place de ses anciens rêves dorés. Ses écus s'en allaient et sa renommée s'amoindri-sait. Et puis c'était assez longtemps avoir gardé le silence puisque toutes ses réclamations étaient payées. Ensuite le plus souvent le rôle d'agitateur n'a-t-il pas l'avantage de rapporter de l'argent? Qui en sait plus là dessus que John Shultz? Il a donc voulu ce très-loyal Docteur se cramponner aux dernières chances de salut qui s'offraient à lui pour ressaisir son influence auprès de ses anciens amis.

Ce Meeting Monstre prenait place au milieu d'un concours immense de personnes venues de toutes les parties de la Province. A trois heures de l'après-midi, temps fixé pour la réunion, quatre ou cinq badauds se trouvaient là attendant, la bouche béante, les paroles d'espoir qui allaient tomber des lèvres du Dr Shultz. A quatre heures il y avait une quarantaine de personnes dont plus de la moitié étaient allés là pour voir de la farce qui allait se passer. Quelle stupefaction! Au lieu de plusieurs mille personnes, pas vingt partisans du Docteur. Aussi, l'orateur qui adressa le premier la parole ne put s'empêcher d'en faire la remarque. "Je m'attendais de rencontrer ici plusieurs mille personnes"...

Tout cela ne vous a pas dit le but de l'Assemblée. Eh bien, vous ne savez certainement pas, en Bas-Canada, Province rebelle par excellence, comme la loyauté joue ici un grand rôle. Tout le parti orangiste en est comme imprégné, et de plus, il l'a possédé à un tel degré que tous les autres et surtout les Français, ne sont en comparaison que des "rebels." Ils trouvent donc ces *loyaux*, que le gouverneur Archibald et tous ceux qui forment son Conseil, ne sont pas assez *loyaux*. Aussi quelle plus grande preuve de déloyauté que de ne pas avoir fait pendre ces bandits Riel & Cie.? Mais hélas! ce n'est pas tout, ce n'est rien plutôt, le gouverneur a fait bien d'autres crimes que cela. Comme homme prudent, Son Excellence a cru que le parti le plus sage, dans l'invasion Féniennne, était de s'assurer les services de toute la population, sans distinction de race et de religion. Il a cru que, par leur connaissance du pays, leur supériorité comme cavaliers et leur adresse comme tireurs, les Métis, pouvaient être d'un grand secours au Gouvernement, dans le moment critique où nous étions alors. Il s'est donc rendu auprès des Métis français qui lui offraient leurs services. Il a franchi la limite qui sépare les infiniment loyaux des infiniment "rebels," c'est-à-dire, qu'il a traversé la Rivière-Rouge et s'est rendu à St. Boniface. Il n'en fallait pas plus pour être livré à l'exécration de ces messieurs. Mais ces "rebels" se levaient en masse pour aller défendre la patrie menacée. Oui, tout cela aurait été magnifique pour la clique de Shultz, venant des Métis français, venant des "rebels"... allons-donc! c'était déloyal. Encore une autre monstruosité capable d'attirer la colère du ciel sur notre beau pays, le gouverneur a eu la hardiesse, (je vous dis cela tout bas) oui, il a eu la hardiesse de serrer la main à quelques uns d'entr'eux!